PÂTURAL ÉNERGIE: MÉTHANISATION COLLECTIVE

Le projet de méthanisation porté par Pâtural Énergie résulte d'une approche collective et territoriale complète, qui amène les agriculteurs du groupe à faire évoluer leurs pratiques tout en mettant en œuvre de nouvelles activités.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet intègre, au-delà des effluents des 9 exploitations engagées dans le GIEE, le traitement des déchets verts des collectivités, la production de spiruline et le séchage en vrac du fourrage.

Les pratiques de gestion des effluents chez les agriculteurs seront logiquement bouleversées, l'objectif est d'optimiser la valorisation des effluents en tant que fertilisants (analyses, matériel performant), permettant ainsi un enrichissement des sols en matière organique et une réduction des besoins en azote minéral.

Au niveau des cultures, la réflexion conduite amène la mise en place de cultures intermédiaires, notamment des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE), mais aussi l'introduction de plus de légumineuses dans les rotations en vue de réduire le recours aux concentrés alimentaires. Une partie de la chaleur du méthaniseur sera utilisée pour sécher le fourrage, en particulier le fourrage riche en légumineuses (luzerne notamment) dont la récolte n'est pas aisée.

Au niveau du territoire, le traitement des déchets verts du SIVOM sur place permettra des économies de carburant.

Le travail collectif est au cœur du projet pour gérer les approvisionnements et les sorties du digesteur, mais aussi pour gérer les relations de voisinage et le lien avec les collectivités. La chaleur produite par la cogénération du méthaniseur sera utilisée pour la production de spiruline, permettant ainsi la création d'un emploi, mais aussi, selon les calculs, une partie de la rémunération des agriculteurs.



Creuse (23)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE SAS Pâtural Énergie

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

► Polyculture - Élevage

PRINCIPALE THÉMATIQUE

► Méthanisation

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR Du projet

- Diversification des activités agricoles ou non agricoles
- Systèmes autonomes et économes en intrants

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENTChambre d'agriculture de la Creuse

PARTENAIRES ENGAGÉS

- ► Opale Énergies naturelles
- Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de Chambon-Evaux
- ► Chambre d'agriculture de la Creuse

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET 21 décembre 2015

DURÉE DU PROJET

5 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ

Basse Combraille

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

Chambre d'agriculture de la Creuse